

2010



Ordonnance réglant l'admission des chauffeurs

L'OACP 2010

2010 était la première année complète d'application de l'ordonnance réglant l'admission des chauffeurs (OACP). A la fin de l'année, déjà 72 914 chauffeurs avaient suivi au moins une journée de formation continue – OACP. C'est ce qu'illustrent les données saisies au 31 décembre 2010 dans SARI, le Système d'Administration, d'enRegistrement et d'Information.

L'examen des chiffres-clés cumulés de l'ordonnance sur l'admission des chauffeurs professionnels présente un résultat très favorable (illustration 1). Sont pris en compte les cours de formation continue déterminants depuis 2007 et bien sûr aussi tous les chiffres de la première année complète 2010. 160 prestataires de cours de taille diverse ont obtenu la reconnaissance officielle en tant que centre de formation. 1300 enseignants habilités étaient à disposition pour donner les cours de formation continue obligatoire. 853 types de cours ont reçu l'autorisation de l'asa. Chacun de ces cours est conçu au préalable et adapté individuellement aux besoins des chauffeurs et des employeurs.

	Total
Centres de formation reconnus	160
Enseignants habilités	1 307
Types de cours autorisés	853
Cours donnés	18 785
Journées de cours suivies	193 232
Chauffeurs avec certificat de capacité	23 051
Certificat de capacité avec date d'expiration 31.8.2013/2014	19 837
Certificat de capacité avec date d'expiration 31.8.2018/2019	2 651
Programme de formation approuvé	62
Attestation de formation transports de personnes	30
Attestation de formation transports de marchandises	125

Illustration 1: Chiffres-clés OACP 2010 ¹

Pour l'entière année 2010, 193 232 journées de cours ont été suivies. L'évaluation détaillée de la répartition des journées de cours montre qu'en moyenne, 2,4 jours de cours ont été suivis. C'est un bon résultat (illustration 2).

¹ Déterminés à partir des données/informations de SARI

L'OACP 2010

Au total, 62 programmes de formation ont été approuvés par l'asa et ont pu être proposés par la branche professionnelle.

Aperçu des journées de formation continue par chauffeur en 2010

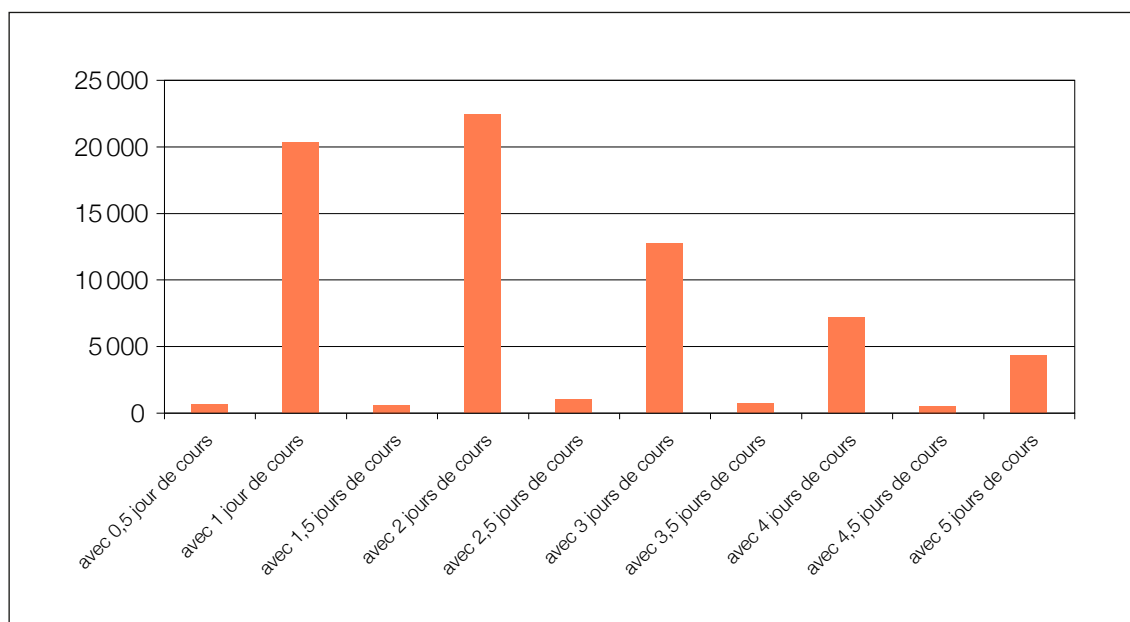


Illustration 2: chaque chauffeur a suivi en moyenne 2,4 journées de formation continue.

L'année passée, 23 051 chauffeurs possédaient déjà un certificat de capacité. Parmi ces détenteurs du certificat de capacité, 2651 avaient rempli l'obligation de formation continue pour la première période jusqu'à fin 2013/2014. Leur nouveau certificat de capacité sera valable jusqu'à fin 2018/2019.

Il découle des chiffres de la première année complète que l'offre de formation continue pour les chauffeurs a très bien débuté. Elle est d'un niveau élevé et l'activité de formation continue moyenne par chauffeur est bonne. Ceci vient aussi et surtout de la prise en compte de cours de formation continue à partir de 2007. Si la formation continue – OACP est proposée et utilisée dans le même cadre, l'exigence de cinq jours de formation continue d'ici 2013 pour le transport de personnes et d'ici 2014 pour le transport de marchandises, est à portée d'atteinte.

L'OACP 2010

Evaluation des cours de formation continue pour l'OACP

A l'aide des données collectées dans SARI, le respect des exigences de l'obligation de formation continue a pu être analysé. Sur ce point, il s'agissait en premier lieu du respect des prescriptions selon l'art. 17 OACP, c'est-à-dire:

- priorité donnée aux thèmes utiles à la sécurité routière et aux stratégies pour une utilisation du véhicule respectueuse de l'environnement et efficiente au plan énergétique;
- cours adapté au profil professionnel du conducteur concerné
- pondération équilibrée des matières théoriques et pratiques

Ensuite, dans le cadre des possibilités il devait être déterminé dans quelle mesure les types de cours proposés et les cours suivis correspondent aux exigences des directives sur la formation continue OACP. Enfin, il s'agissait de distinguer si les conducteurs, sur la base de l'offre et de leur demande, sont en mesure de remplir l'obligation de formation continue dans le calendrier fixé.

Analyse des offres de cours 2010 en fonction de la compétence d'action

Domaine	Cours		Journées de cours		Rang	Ø p
Transport de marchandises	2 749	33,5%	30 606	33,7%	1	11,1
Responsabilité des conducteurs	1 945	23,7%	26 391	29,0%	2	13,6
Conduite d'un véhicule	1 795	21,9%	15 403	17,0%	3	8,6
Situations extraordinaires	800	9,8%	7 442	8,2%	4	9,3
Transport de personnes	562	6,9%	6 977	7,7%	5	12,4
Prescriptions sur la circulation routière	224	2,7%	2 818	3,1%	6	12,6
Technique de véhicule	127	1,5%	1 234	1,4%	7	9,7
Comparaison selon les domaines	8 202	100%	90 870	100%		11,1

Illustration 3: l'évaluation de l'utilisation des cours OACP en fonction des compétences d'action met clairement en évidence l'importance du transport de marchandises.

L'OACP 2010

Analyse des offres de cours 2010 en fonction du nombre de participants

	Types de cours	cours	jours de cours	Ø nombre p
Aucun participant	14	22	0	0,00
1–5 participants	88	1 515	4 468	2,95
5–10 participants	163	2 009	15 243	7,59
10–15 participants	217	2 935	35 711	12,17
15–20 participants	66	1 106	19 058	17,23
20–25 participants	22	415	9 137	22,02
Plus de 25 participants	16	220	7 253	32,97
Total	586	8 222	90 870	11,05

Illustration 4: En moyenne, on dénombre 11 participants par cours.

Conclusion: l'offre de cours est équilibrée. Elle correspond aux obligations du législateur avec les priorités données aux thèmes de la sécurité routière et de l'impact environnemental. En même temps, l'offre de cours couvre les besoins de la branche professionnelle. L'adaptation du nombre de participants à 16 personnes maximum par enseignant a fait ses preuves. Elle se reflète déjà dans les chiffres-clés et a eu une influence positive sur la qualité.